Droit économique comparé

Titulaire
Andrée PUTTEMANS (Coordonnateur)

Mnémonique du cours
DROI-C5110

Crédits ECTS
5 crédits

Langue(s) d'enseignement
Français

Période du cours
Premier quadrimestre

Campus
Solbosch

Contenu du cours

1. Le droit de la concurrence : comparaison entre les conceptions, évolutions et mises en œuvre de cette branche récente du droit aux Etats-Unis, où elle est née en 1890, et dans l'Union européenne, où elle a été importée tardivement, dans un but en partie différent. Effets de ces différences dans notre monde globalisé.
2. Examen comparatiste de la portée et de l'application de la liberté de circulation des marchandises et de ses limites dans l'Union européenne, à l'intérieur des Etats-Unis (entre les Etats fédérés), au sein de l'ACEUM et en droit de l'OMC.
3. Les recours collectifs (ou actions de groupe, *class actions*) en droit économique (comparaison entre les régimes en vigueur notamment aux Etats-Unis, au Québec, aux Pays-Bas, en France, en Belgique et en droit de l'Union européenne).

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Ce cours a pour but de montrer aux étudiants l'intérêt de la méthode comparative en appliquant celle-ci dans le domaine du droit économique et de la consommation, où elle présente un intérêt pratique tout particulier dans un contexte de globalisation et de mutation profonde de l'économie et de la vie en société. L'approche retenue se fonde principalement sur une conception du droit comparé en tant qu'outil de compréhension et d'analyse critiques du droit.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requises

Ouverture d'esprit, soif de connaitre et de comprendre.

Très bonne maîtrise de la langue française.

Notions de base en droit de la concurrence, en droit de la procédure civile et en droit de l'Union européenne.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Enseignement actif, basé sur la méthode de la classe inversée.

Cette méthode, et donc ce cours, sont destinés aux étudiants qui ont la possibilité et font le choix de venir et de participer activement au cours (ce qui suppose une préparation préalable et sérieuse de la matière prévue au menu de chaque cours).

Tous les cours commenceront à 8h30 précises et non à 8h comme mentionné dans TimeEdit. En revanche, il est bien entendu qu'il n'y aura pas en plus de quart d'heure académique. Le cours commencera à 8h30 pile et vous êtes donc instamment priés d'arriver au plus tard à 8h25' pour avoir le temps de vous installer et ne pas perturber le bon déroulement du cours.

Voici le calendrier et le déroulement du cours (sauf modifications ultérieures en cas de nécessité).

- 24 septembre 2024, de 8h30 précises à midi : introduction générale au cours et au chapitre sur le Droit comparé de la concurrence
- 15 octobre 2024, de 8h30 précises à midi : classe inversée sur le Droit comparé de la concurrence et introduction générale à la matière des organisations et accords de libre échange des marchandises en droit économique comparé
- 12 novembre 2024, de 8h30 précises à midi : classe inversée sur la matière des organisations et accords de libre échange des marchandises en droit économique comparé et introduction générale à la matière des actions collectives
- 10 décembre : classe inversée sur la matière des actions collectives
- 17 décembre : date de réserve, qui sera utile en cas de pépin.

Afin de préparer ces séances, un forum aux questions sera ouvert sur l'UV pour chacune d'entre elles, qui sera clôturé la veille de la classe inversée concernée par votre question, à 10 heures. Aucune question n'est idiote ou superflue mais il est vivement recommandé, pour que cet exercice vous soit fructueux, de n'y poster de questions qu'après avoir bien étudié la matière et tenté de trouvé la réponse par vous-même et d'être soigneux dans la formulation de vos questions de façon à ce que chacun les comprenne sans difficulté et tâche d'y répondre.

Contribution au profil d'enseignement

Entrer dans la logique propre à d'autres systèmes juridiques

- dégager les principes généraux et spécifiques des différents systèmes juridiques et en assimiler la logique ;
- examiner ces différents systèmes de façon critique.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Les présentations PowerPoint, et la vidéo relative au chapitre de l'ouvrage portant sur le *droit comparé en matière de libre*

échange des marchandises, qui seront communiquées via l'UV, et les références citées.

Les publications dont les références seront communiquées aux étudiants au fil du cours, via l'UV.

Support(s) de cours

Université virtuelle, Syllabus et Podcast

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Lors du cours oral ou via vos délégués.

Pour les étudiants autres que les délégués : par email uniquement en cas d'absolue nécessité.

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

Examen écrit

Question fermée à Réponses Multiples (QRM)

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen écrit en janvier, sous la forme d'un questionnaire à réponses multiples (QRM).

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

L'examen sera évalué sur 20.

Si le nombre d'étudiants inscrits au cours le permet, un système de point bonus pourra être mis en place pour récompenser les étudiants particulièrement actifs lors des séances de cours et qui auront démontré avoir soigneusement préparé chaque séance.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-DROI | Master en droit | finalité Droit public et international/bloc 2, finalité Droit économique et social/bloc 2 et finalité Droit civil et pénal/bloc 2